

Régime agricole : remboursements de soins de ville en baisse de - 0,8 % au premier trimestre 2017

L'année 2017 commence par une baisse des remboursements de soins de ville du régime agricole, avec - 0,8 % en données CVS et CJO sur le premier trimestre, après une croissance contenue au dernier trimestre 2016.

Les honoraires médicaux, les médicaments délivrés en ville et les soins d'auxiliaires médicaux diminuent de manière plus marquée qu'au trimestre précédent. D'autres postes de remboursement s'orientent désormais à la baisse : les dispositifs médicaux, les frais de transports de malades ainsi que les versements d'indemnités journalières. Seuls les remboursements de médicaments rétrocédés, d'actes de laboratoires et de soins dentaires, en rebond, font figure d'exception.

En rythme annuel, l'augmentation des remboursements de soins de ville ralentit à + 0,5 %, avec des évolutions divergentes selon les régimes : - 1,3 % pour le régime des non-salariés et + 2,7 % pour le régime des salariés.

Honoraires médicaux en retrait, soins dentaires à contre-courant

En repli de - 2,9 %, les remboursements de soins des médecins **généralistes** se situent sous la tendance au premier trimestre 2017.

En dents de scie, les remboursements d'honoraires de médecins **spécialistes** se replient de - 0,3 %, après + 1,5 % au trimestre précédent. Au-delà des oscillations d'un trimestre à l'autre, la tendance est néanmoins au ralentissement, avec une évolution annuelle de + 1,5 %, après + 3,4 % à la fin mars 2016.

La croissance des remboursements de **soins dentaires** (+ 0,8 %) rompt avec la trajectoire baissière de l'année 2016.

Fléchissement des remboursements des prescriptions

Au premier trimestre 2017, le recul légèrement plus marqué des remboursements de **médicaments** (- 0,3 % après - 0,1 %) est imputable aux médicaments délivrés en ville, dont la baisse s'intensifie et atteint - 1,0 %. A contrario, les remboursements de médicaments rétrocédés sont de nouveau très dynamiques (+ 6,0 %). Les remboursements relevant de la **Liste des produits et prestations (LPP)** sont stables.

Marqués par le poids des franchises en début d'année, les remboursements de soins d'**auxiliaires médicaux** diminuent sensiblement (- 2,4 %) qu'il s'agisse des soins infirmiers comme de masso-kinésithérapie. La tendance est au ralentissement, avec une évolution en année complète mobile de + 0,7 %, après + 0,9 % sur l'année 2016.

Marqués par une baisse transitoire de tarif sur la fin de l'année 2016, les remboursements d'actes de **laboratoires** rebondissent au premier trimestre 2017 (+ 0,7 %), tandis que le repli des remboursements de **transport** (- 0,7 %) constitue une rupture de tendance.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Caroline Tonini	01.41.63.70.97	tonini.caroline@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnole Cedex	1/2

Après deux trimestres de hausse, les versements **d'indemnités journalières** (IJ) se replient de - 0,4 %. Qu'il s'agisse des IJ ATMP comme des IJ maladie, cette baisse est imputable au régime des salariés, alors que les versements du régime des non-salariés demeurent orientés à la hausse.

MSA Caisse Centrale – Direction de la communication - Service de Presse		
Géraldine Vieuille	01.41.63.72.41	vieuille.geraldine@ccmsa.msa.fr
Caroline Tonini	01.41.63.70.97	tonini.caroline@ccmsa.msa.fr
Les Mercuriales		www.msa.fr
40, rue Jean Jaurès	93547 Bagnolet Cedex	2/2